



BIO FONGICIDE VIGNE



BOTECTOR[®]

**Un bouclier naturel
contre le botrytis**

**QUE
L'ON SOIT BIO
OU PAS**

Produit listé
NODU Vert*
Biocontrôle

* Nombre de Doses Unités Vert biocontrôle

Protège la vigne
jusqu'au plus près des vendanges

DE SANGOSSE
ino
protection

La protection est dans notre nature

DE SANGOSSE 

www.desangosse.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



BOTECTOR®

Une spécialité naturelle contre la pourriture grise de la vigne



Ses atouts



- **BOTECTOR® est un produit d'origine naturelle** autorisé en Agriculture Biologique.
- **Grande souplesse d'utilisation** (s'emploie du stade fin floraison jusqu'à la récolte).

- **Non concerné par les phénomènes de résistance.**
- Neutre sur les process de fermentation, **BOTECTOR® n'a pas d'incidence sur les qualités gustatives des vins et spiritueux.**

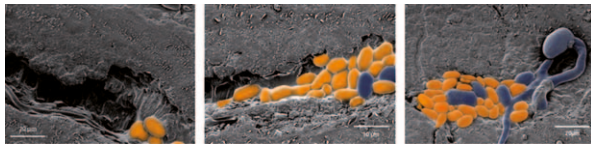


Mode d'action

Antagonisme : Compétition pour espace
Compétition pour les nutriments

■ *Aureobasidium pullulans*

■ *Botrytis* : conidie et son mycélium



1/ **Microfissure en surface de la baie** = entrée naturelle du botrytis. Colonisation dès application de BOTECTOR®

2/ En raison de la rapidité de prolifération d'*Aureobasidium pullulans*, le botrytis n'a pas le temps d'infecter la microfissure.

3/ **Microfissure totalement colonisée** par *Aureobasidium pullulans*.

BOTECTOR® agit comme un véritable bouclier naturel.

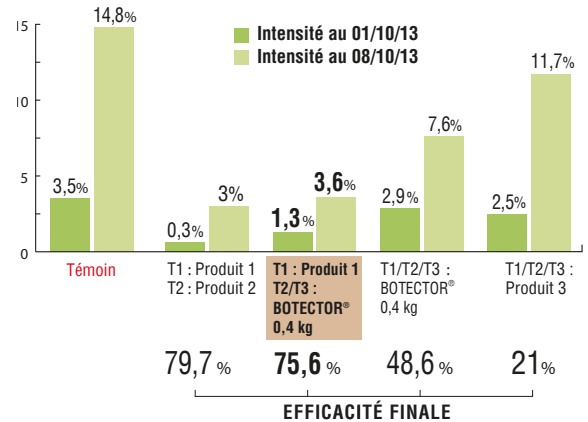


Résultats d'efficacité

Essai 2013 BPE 5 rép (33)

Stade	Date
T1 : Nouaison	22/07/13
T2 : Véraison	26/08/13
T3 : Début maturité	01/09/13

Fréquence dans le témoin au 01/10/13 : 39,5%
Fréquence dans le témoin au 08/10/13 : 75,5%



Positionnement



A 80% chute capuchons floraux



B Fermeture de grappe



C Début véraison



D Ramollissement des baies à 10 j - 15 j avant vendange

En agriculture biologique

BOTECTOR® 0,4 kg/ha - 3 applications maximum

En protection raisonnée

BOTECTOR® 0,4 kg/ha - 3 applications maximum

En risque peu élevé

En risque élevé

Référence de synthèse :
1 traitement

BOTECTOR® 0,4 kg/ha 1 ou 2 traitements selon conditions climatiques

BOTECTOR® en programme : la solution complémentaire aux spécialités de synthèse anti-botrytis positionnées avant fermeture de grappe.



Recommandations

- **Traitement à réaliser** en préventif à des conditions favorables au développement du botrytis.
- **Réaliser les traitements par températures douces** (<25°C) ou en fin d'après-midi.
- **Utiliser en dirigé** sur grappes.
- **Respecter un délai de 3 jours minimum** après ou avant une autre intervention phytosanitaire.
- **A appliquer seul** (excepté une compatibilité avec les spécialités à base de Bt).

- Ces interventions sont à concevoir **en complément de mesures préventives** (protection contre les tordeuses en 2^{ème} génération, raisonnement de la fertilisation azotée, effeuillage...).
- **Stockage** : conserver le produit dans un endroit sec. Durée maximum d'entreposage à partir de la date de fabrication :
. 24 mois par températures < 8°C
. 10 mois par températures < 20°C.
- **Renouveler l'intervention** si pluie > 20 mm dans les 6 heures suivant l'application.

BOTECTOR® AMM n° 2120082 - Substance active *Aureobasidium pullulans* - 2 souches DSM14940 à 250 g/kg et DSM 14941 à 250 g/kg. Classement : SGH08, Danger, EUH208
Formulation WG granulés dispersables. Dose autorisée : 0,4 kg/ha. Conditionnement : boîte de 1,2 kg. ZNT : 5 m. DRE : 6 h. DAR : 1 jour. * Marque déposée par BIO-FERM.
Autorisé en agriculture biologique. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations.
Fiche de sécurité BOTECTOR® disponible en consultant le site : www.desangosse.fr ou www.quickfds.com.

DE SANGOSSE - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - www.desangosse.fr

Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896

DE SANGOSSE

